



**Fin de Candidature
22 Juin 2020**

Profil de poste
Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte
ATER
Section CNU 32 Chimie organique, minérale, industrielle

Lieu d'exercice :

Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte (Dembéni)

Durée :

1 an (temps plein)

Profil enseignement :

L'ATER recruté(e) sera engagé(e) à temps plein pour l'année universitaire 2020-2021.

Il (elle) effectuera un service correspondant à 192 heures équivalent TD au sein de la Licence de Sciences de la Vie (SV).

Les unités d'enseignements dans lesquelles le (la) personne recruté(e) pourra s'impliquer sont en L1 :

- Chimie générale (CM, TD, TP)
- Chimie organique (CM, TD, TP)

Ces unités d'enseignement seront dispensées en respectant la maquette et les contenus de l'Université de Montpellier (université partenaire du CUFR de Mayotte).

L'ATER recruté(e) devra participer au contrôle continu des connaissances : à la conception des sujets d'examens, aux surveillances d'examens, à la correction des copies et aux délibérations des jurys. L'exécution de ces tâches, liées à son activité d'enseignement, ne donne lieu ni à rémunération supplémentaire, ni à une réduction des obligations de service.

La personne recrutée sera également associée aux réflexions permettant à terme l'ouverture de la L3 professionnelle : « Arômes, parfums, Cosmétiques » de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier et sera mise en place à Mayotte sous la forme d'un partenariat.

Étant donné le contexte particulier de l'île et la jeunesse de la structure universitaire, le (la) recruté(e) devra être autonome rapidement et faire part d'une grande capacité d'adaptation au niveau organisationnel et relationnel.

Profil recherche :

L'île de Mayotte est un département Français depuis 2011. Elle est située dans le canal du Mozambique au niveau de l'archipel des Comores. Le territoire regorge d'une biodiversité terrestre et marine remarquable qui offre une richesse en biomolécules d'intérêts considérable. Néanmoins, l'île connaît une explosion démographique sans précédent. Les conséquences de l'anthropisation du territoire sont multiples et se traduisent notamment par un accroissement des contaminations liées aux activités domestiques et agricoles. Des habitats clés tels que les mangroves, les herbiers ou les récifs coralliens sont particulièrement impactés par ce type de pression alors qu'ils maintiennent la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes lagunaires.

Dans ce contexte, la personne recrutée pourra développer des recherches en lien avec les richesses et menaces du territoire dans un des cadres thématiques suivants :

- (i) Le comportement et le devenir des contaminants organiques et/ou inorganiques à l'interface entre le milieu terrestre et aquatique
- (ii) La communication et/ou les interactions chimiques animales, végétales et microbiennes
- (iii) La recherche et l'extraction de biomolécules d'intérêt

Affectée hiérarchiquement et physiquement au CUF de Mayotte, la personne recrutée sera également personnel accueilli au sein d'une équipe d'accueil ou d'une UMR ayant pour tutelle l'Université de Montpellier.

Le choix de ce laboratoire sera fait avec le chef de département, en fonction du projet de recherche de la personne recrutée, sous réserve d'acceptation du laboratoire.

Rémunération : Indice brut 513 + indexation, soit environ 2700 euros net

LE DOSSIER DOIT COMPORTER :

Pour tous les candidats :

- Un CV détaillé + une lettre de motivation
- Une copie de la carte nationale d'identité ou une copie de la carte de séjour ou carte de résident en cours de validité (**pour les étrangers, non ressortissants C.E.E**)
- Copie(s) de vos derniers diplômes

Pour les candidats fonctionnaires de catégorie A :

- Une pièce attestant de leur appartenance à la catégorie A de la fonction publique
- Une attestation d'inscription au doctorat ou à l'habilitation à diriger des recherches; ou, à défaut, une attestation du futur directeur de thèse donnant son accord pour diriger les travaux de recherche du candidat
- Par ailleurs, les candidats qui ne sont pas titulaires du MASTER à la date de clôture, mais remplissant les autres conditions exigées, bénéficieront d'une recevabilité conditionnelle, à charge pour eux de fournir toute pièce ultérieurement attestant de leur réussite au MASTER. En tout état de cause, le contrat d'engagement ne sera établi qu'après production de cette pièce.

Pour ceux qui sont titulaires d'un doctorat :

- une copie du doctorat
- une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur
- les candidats retenus devront également fournir en temps utile une copie de la demande de détachement pour les personnels titulaires, ou une copie de la demande de congé sans traitement pour les personnels stagiaires.

Pour les candidats anciens allocataires d'enseignement et de recherche, ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an:

- Une attestation indiquant précisément qu'à la date du 1er septembre de l'année de

recrutement il y a moins d'un an qu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions.

- Une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Pour les étudiants en cours de thèse :

- Une attestation du directeur de thèse précisant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an, soit avant le 31 août de l'année suivante (qu'il s'agisse d'une première nomination ou d'un renouvellement).

Contacts :

Concernant la recherche et l'enseignement :

M. SUCRE Elliott

Maître de conférences,

Responsable du Département sciences et technologies, CUFR de Mayotte

Mail : elliott.sucres@univ-mayotte.fr

Concernant le contexte de Mayotte et les formalités administratives :

M. DEMBI Fortuné

Directeur des ressources humaines,

Mail : drh@univ-mayotte.fr

Le service recrutement:

Mail : recrutements@univ-mayotte.fr